

Kinois, Lushois, Bomatraciens... Comment s'appellent les habitants de ... en français ou la problématique des ethniques en R.D. du Congo

1. Compréhension du terme

Les habitants de Kinshasa, du Congo, de Montréal, du Burkina Faso ... sont appelés en français et respectivement Kinois, Congolais, Montréalais, Burkinabe ... Ces vocables (Kinois, Congolais, Montréalais, Burkinabe ...) sont désignés en français par le terme technique de « ethnique(s) » ou « gentilé(s) » (cf. A. DAUZAT). Attesté pour la première fois dans cette acception en 1752 dans le *Dictionnaire de Trévoux*, « ethnique », qui signifiait au 16^{ème} siècle « peuple », « païen », a comme étymon le latin ecclésiastique « ethnicus », lui-même remontant au grec « ethnicos » (de « ethnos »). Les auteurs consultés [J. Dubois (1) et (2), A. Dauzat (3), E. Thévenot (4) et Kr. Nyrop] donnent de ce terme « ethnique » une définition tantôt limitée, tantôt étendue. On le comprendra ici comme un dérivé de nom de pays, de région ou de localité (agglomération de tout ordre) et indiquant l'appartenance (à ce pays, à cette région ou à cette localité) par l'origine, la naissance et la localisation ou bien indiquant la possession de certaines qualités reconnues à leurs habitants respectifs. Voici d'autres exemples :

- **Dérivés de noms de pays**

Belgique	Belge
Madagascar	Malgache
Colombie	Colombien(ne)
Afrique du Sud	Sud-Africain(e)
Togo	Togolais(e)

- **Dérivés de noms de régions**

Limbourg	Limbourgeois(e)
Kasaï Occidental	Ouest-Kasaïen(ne)
Picardie	Picard
Catalogne	Catalan(e)

- **Dérivés de noms de localités**

Itunga	Itungargeois(e)
Boma	Bomatracien(ne)
Charleroi	Carolorégien(ne)
Pointe Noire	Pontenegrin(ne)

2. Objectifs et motivation du sujet

Ce travail a pour objectifs l'inventaire, l'uniformisation et la fixation des noms des habitants en langue française et en R.D. du Congo, ce par le biais d'une étude systématique. On va cerner la formation en français, par le mode de *suffixation*, des noms des habitants (ou ethniques) à partir des toponymes (noms de lieux) congolais. En d'autres termes, on étudiera

les éventuelles corrélations entre la morphologie d'un toponyme et les suffixes pouvant s'agglutiner avec lui en vue de la création d'un dérivé ethnique. Beaucoup d'études ont été réalisées sur la dérivation suffixale, mais sur la foi de la bibliographie compulsée, peu d'entre elles semblent s'être penchées sur les rapports spécifiques entre la morphologie du mot de base et le suffixe pouvant s'agglutiner avec lui (ledit mot de base) pour former un dérivé, à part deux articles, ceux d'E. Pichon (6) et de G. Goughenheim (7), auxquels nous n'avons pas eu accès et qui sont du reste d'une portée générale. Ce travail restreint l'horizon en se centrant sur les rapports entre le mot de base et le suffixe, spécialement entre le toponyme congolais et le suffixe français.

Selon J. Dubois, «il existe ... un lien entre la suffixation et la forme du mot de base» dans le « micro-lexique » des ethniques. Autrement dit, la morphologie du mot de base jouerait un rôle dans le processus de suffixation. Il y aurait un lien entre la terminaison d'un toponyme et le suffixe nécessaire à la formation d'un dérivé ethnique. C'est cela la question. En ces temps de grand souffle de la francophonie sous l'impulsion de la France et de ses alliés satellites, recenser les ethniques au Congo (le plus grand pays francophone du monde, selon la formule néocoloniale chère au feu président Mobutu), en proposer là où ils n'existaient pas, c'est techniquement venir au secours de la toujours langue officielle de la R.D. du Congo et de nombreux autres Etats negro-africains à des niveaux divers, notamment par la contribution à l'enrichissement de son lexique. Vu sous l'aspect utilitaire, l'ethnique *Malien* par exemple, par sa brièveté et sa précision, offre plus de commodité que la tournure périphrastique «Les gens ou les habitants du Mali» sémantiquement équivalente. On y reviendra.

3. Genèse d'une recherche

Conduite il y a quelques années à Lubumbashi, en R.D. du Congo, cette recherche a une origine quelque peu anecdotique. ?túnga est le nom d'une localité kasaienne, plus précisément du territoire de Dekese, et de laquelle l'auteur du texte est originaire. Orthographié ainsi conformément au prescrit de l'alphabet africa, ce nom (?túnga) était noté, dans l'orthographe coloniale et missionnaire, Itunga et réalisé [itúnga], ce à cause de deux écueils articulatoires personnalisés par [ʔ] et [tf]. [ʔ] est un son noté ici par le graphème ? et que l'on décrit comme une occlusive glottale (généralement inaudible et portant un « ton ») tandis que [tf] est une articulation consonantique à complexité multiple identifiée dans le bondengese, langue bantou de la R.D. du Congo classée zone C 81 par Malcolm Guthrie.

S'étant fait une raison, les habitants d'Itunga (District du Kasai, Territoire de Dekese, R.D. du Congo) avaient, depuis les années 1950, surnommé leur village *Itunga Paris Fondations Mabanga*, un néologisme toponymique qui reflète à lui seul le brassage linguistique (bondengese + français + lingala) et qui renseigne que, déjà à cette époque, l'image idyllique et néocolonialisante de Paris (et de l'Europe, Mpoto en lingala) faisait des ravages jusqu'au fin fond de la forêt équatoriale. *Itunga Paris Fondations Mabanga* peut se traduire par *Village d'Itunga, le Paris* (Ville lumière), *village aux fondations solides comme le roc* (mabanga).

Revenons aux ethniques pour dire que les habitants d'Itunga (nom administratif conservé même après l'émancipation nominale du Congo) se nommaient depuis les années 1950 *Itungargeois*. Le linguiste et le lecteur curieux s'interrogent déjà sur l'origine du segment « -rgeois(e) » additionné au toponyme *Itunga* pour créer l'ethnique *Itungargeois(e)*. L'investigation permettra de déterminer que le gentilé *Itungargeois(e)* est ce que les spécialistes nomment une fausse formation étymologique. On en reparlera plus bas. Mais nous sommes pressé de faire voir que les Ndengese d'Itunga avec leur *Itungargeois(e)* ou les

Bakongo de Boma avec leur *Bomatrancien(ne)* pour dire habitant(e) de Boma (cf. infra) ne sont pas les seuls à créer de tels dérivés ethniques à première vue fantaisistes.

Ainsi pour la France (patrie de la langue de Voltaire), les habitants de Fontainebleau et de Saulieu (pour nous limiter à ces deux illustrations) s'appellent respectivement Bellifontains et Sédélociens. A juste titre, A. Dauzat se demande comment on peut deviner que les habitants de ces deux localités se nomment tels, à moins d'être enfant du pays ou à moins d'être allé fouiller dans les manuscrits medio-antiques pour savoir que Sedelocien vient de Sedelocum, forme du III^e siècle connue par les documents itinéraires antiques, et que Fontainebleau ne remonte pas à Fontaine belle eau, mais à *La Fontaine de Bléaut*, Bléaut étant un anthroponyme germanique latinisé en Blitaldus tel que G. Paris l'a démontré. Selon A. Dauzat, l'indigène français aime ces formations pédantesques, déroutantes : plus le nom est ronflant, plus il lui plaît. On aura beau les en dissuader, ils n'en démordront pas et veulent rester tels : Bellifontains, Sédélociens, Carolopolitains, Paulopolitains et nous en passons.

Ces deux paragraphes viennent de nous fixer sur la banalité et, pour ne pas dire, sur la quasi-universalité du phénomène du recours à un radical étymologique vrai ou au faux au moment de la création d'un ethnique en français. C'est par un procédé analogue que les habitants d'Itunga, francophones de fortune, ont créé l'ethnique « Itungargeois ». Et voici comment : Luluabourg, à l'époque, rayonnait dans toute la province du Kasai et même au-delà. C'est peut-être pour « faire » comme les citadins de Luluabourg que les habitants d'Itunga ont créé l'ethnique « Itungargeois » sur le modèle de « Luluabourgeois », nom donc des habitants de la ville de Luluabourg (aujourd'hui Kananga), chef-lieu de la province du Kasai (divisé aujourd'hui en deux provinces) dont faisait partie le territoire de Dekese qui comporte ledit village d'Itunga et bien d'autres encore. Mais ce faisant, les gens d'Itunga ont pris, consciemment ou inconsciemment, comme modèle un faux radical étymologique. Soit en effet la série paradigmatique suivante :

Lulua (8)
Luluabourg (9)
Luluabourgeois

Les signifiés respectifs des trois termes permettent de proposer des deux derniers vocables la segmentation suivante :

Lulua – bourg (10)
Lulua – bourg – (e)ois

La création de « Itungargeois » sur le modèle de « Luluabourgeois » implique une segmentation (consciente ou inconsciente) de « Luluabourgeois » en « Luluabou - » (faux radical) et en – rgeois pris confusément pour un suffixe ou pour un grammème dépendant (B. Pottier). On peut donc segmenter sur ce modèle « Itungargeois » et Luluabourgeois :

Itungargeois Itunga -rgeois
Luluabourgeois *Luluabou - rgeois (11)

C'est l'étude de ce cas particulier qui a conduit à étendre cette recherche à l'ensemble de la R.D. du Congo. On peut proposer aux « Itungargeois » l'ethnique « Itungais » plus conformes aux lois de la dérivation suffixale en français comme on y revient infra. On peut parier qu'ils

%	4.3	4.2	1.4	1.1
---	-----	-----	-----	-----

	9	10	11	12
Suffixe	-ard	-aux	-iste	-ate
Total	8	5	4	3
%	0.7	0.4	0.3	0.2

	13	14	15	16
Suffixe	-eaux	-ol	-ote	-ot
Total	3	3	2	2
%	0.2	0.2	0.1	0.1

	17	18	19	20
Suffixe	-at	-aud	-aque	-asque
Total	2	2	1	1
%	0.1	0.1	0	0

	21	22	23
Suffixe	-asse	DR	Zéro
Total	1	33	13
%	0	3	1.2

DR = Dérivation régressive

TOTAL : 1071 ethniques (de France)

5.2.2. Tableaux de la répartition numérique des ethniques à l'intérieur des terminaisons phonétiques

Les autres tableaux illustrent la répartition numérique des ethniques, à l'intérieur des terminaisons phonétiques des toponymes, ce par suffixe et par terminaison graphique. Les données y sont classées par ordre décroissant. Ces données sont :

- Le nombre des ethniques par suffixe (voir les résultats horizontaux au bas de chaque tableau). Il s'agit de l'avant-dernière colonne où il est écrit « TOTAL PAR SUFFIXE » ;
- Le nombre des ethniques par terminaison graphique (avant-dernière colonne verticale).

Nous avons calculé le pourcentage du nombre des ethniques par terminaison graphique, par rapport au total des ethniques compris dans la terminaison phonétique ciblée (dernière colonne verticale) et celui du nombre des ethniques par suffixe, par rapport également au total

-ies	V	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	-
-it	E	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,7
-it	R	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	-
-it	V	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	-	-	
//////	Total par suffixe	74	1 2	1 1	9	3	3	2	1	1	1	19	//////	136	12,6	
////	%	54, 4	8,8	8	6,6	2, 2	2,2	1, 5	0,7	0,7	0,7	14	//////	//////	////	

5.3. Règles de la dérivation suffixale

Au terme de cette observation du corpus des ethniques français, nous avons estimé pouvoir établir ce que nous appelons « règles » de la dérivation. Nous y arrivons. Peut-être devrions-nous parler avant des éléments ou des phénomènes impondérables qui rendent malaisé le travail de systématisation dans ce domaine.

Jea Dubois a écrit : « La suffixation laisse rarement intacte le mot de base ». C'est singulièrement vrai dans la micro-structure des ethniques de France. Peu nombreux sont les cas où nous avons relevé, dans le corpus, une simple adjonction du suffixe sur les plans phonétiques et graphique comme dans Saint-Cyr [sèsir] – [sèsirjê]. Le passage du mot primitif à l'ethnique entraîne régulièrement des phénomènes de chute de terminaison, de modification de la consonne finale, de dénasalisation, de troncation du mot de base, d'intercalation d'une consonne, d'adjonction du suffixe au radical étymologique, etc. Ces accidents morphologiques font que le radical toponymique présente des visages divers, ce qui nuit à une régularité de correspondance entre toponyme et ethnique.

N'empêche, certaines correspondances sont si régulières qu'elles ne peuvent être l'œuvre du hasard, n'en déplaise à Hasserlot. Aussi avons-nous quand même établi des règles. Mais comment formuler ces règles ? Le procédé le plus logique, le plus plausible, le plus conforme à la démarche du linguiste consiste circonstanciellement à déduire ces règles des données du corpus. Les règles refléteront la plus ou moins grande régularité constatée entre une terminaison donnée et un suffixe, conformément à l'hypothèse de départ qui était celle de savoir si l'apparition d'un suffixe n'est pas plus ou moins déterminée par l'environnement (= la terminaison du mot de à dériver).

A donc été posée comme REGLE toute correspondance « terminaison-suffixe » manifestant la plus grande fréquence. Les autres correspondances, selon leur importance, étaient traitées comme règles en face de la règle principale, soit comme des cas négligeables. Au total trente-trois règles ont été formulées. Voici l'énoncé de l'une de ses règles :

« Mis à part les cas de dérivation régressive (13%) les toponymes qui se terminent par [i] forment généralement leurs ethniques en -ien [jê] (54,4%).

Compte tenu de l'orientation du travail, à savoir l'examen de cette problématique en R.D. du Congo, nous renonçons à faire figurer toutes ces règles dans ce texte, de même que nous nous

sommes contenté de présenter un seul tableau signalant la répartition numérique des ethniques par terminaison phonétique. Une explication sera donnée sur cette option faite.

6. Les ethniques en R.D. du Congo

6.1. Le corpus et les enquêtes

Dans la langue française, ce sont les habitants des pays (régions, provinces et Etats) et des grandes villes qui sont pourvus d'ethniques. Emile Thévenot écrit à ce sujet ceci : « Aussi longtemps que la population d'une localité ne dépasse pas un chiffre appréciable, la langue n'éprouve pas le besoin de créer une appellation spéciale pour en désigner les habitants. Pour tenir lieu, le langage a recours à l'une des périphrases suivantes : les gens de x, ou plus simplement, ceux de x ».

On l'a dit plus haut : même en France, de nombreuses localités n'ont pas d'ethniques correspondants. Sans doute en ce qui concerne la R.D. du Congo faut-il ajouter que les ethniques en français seront d'autant moins créés que le français n'est pas la langue maternelle des Congolais. Forts de cette observation, nous avons limité le volume des toponymes du Congo. Ceux dont il sera question ici sont le nom du pays, les noms des provinces, des districts, des territoires et des villes, en somme les noms des circonscriptions administratives.

Le lexique des ethniques au Congo - il faut s'en douter – n'est pas constitué de manière systématique. Il a été nécessaire d'enquêter pour réunir les quelques formations existantes. Une lettre circulaire a été adressée à l'époque à tous les Commissaires de régions (Gouverneurs de provinces), aux Commissaires de sous-régions (Commissaires de districts) et aux Commissaires de zone (Administrateurs de territoire), lettre dans laquelle il leur était demandé de nous signaler l'ethnique servant à désigner les habitants de la région (province), de la sous-région (district) et de la zone (territoire) qu'ils dirigeaient respectivement. Ensuite, parallèlement au dépouillement de quelques journaux et revues du pays, une autre lettre a été adressée aux rédacteurs en chef de quelques journaux et revues du pays, afin qu'avec l'aide de leurs équipes rédactionnelles respectives, ils nous transmettent les ethniques dont ils font usage pour désigner les habitants des localités figurant dans le corpus mis à leur disposition. Ce procédé nous a épargné un dépouillement long au résultat aléatoire. Enfin, sur place au Campus (Université) de Lubumbashi où cette recherche a été conduite, nous avons interrogé près de 700 étudiants. Ces derniers, à qui nous remettions un formulaire, étaient invités à noter l'ethnique qui, selon chacun d'eux, était en usage pour désigner les habitants de leur province, district, ville ou territoire d'origine ou de résidence. A défaut d'un ethnique consacré, nous invitons nos enquêtés à en inventer un à leur gré. Sur le formulaire, les enquêtés devaient faire suivre du signe + l'ethnique qui, à leur connaissance, est en usage dans la localité concernée et du signe – l'ethnique de leur invention. En dehors de cette alternative, ils laissaient un blanc sur le formulaire. Avoir autorisé les étudiants à nous proposer des ethniques au gré de leur intuition paraissait avantageux dans la mesure où cela permettait de déceler sur le vif les tendances des locuteurs francophones congolais.

6.2. Résultats des enquêtes

Ci-après, nous donnons les résultats des enquêtes qui sont immédiatement classés en vue de leur interprétation. Le classement, dans ce corpus, divergera légèrement du classement des ethniques de France (que nous n'avons fait apparaître ici), en vertu des différences existant entre les langues bantu et le français. A l'opposé des vocables français, il n'y a pas de marge entre la graphie et la réalisation phonétique des toponymes, l'écriture des langues congolaises étant phonétique. Cela implique une correspondance entre terminaison phonétique et terminaison graphique.

Le classement ici se fait selon le graphème final des toponymes (qui est, à peu d'expressions, une voyelle), ensuite, à l'intérieur de cet ordre, un deuxième classement se fera selon le graphème qui précède le graphème final ; enfin, au troisième niveau, les données se rangeront par suffixations des ethniques correspondants.

L'ethnique signalé par les officiels ou par les rédacteurs en chef des organes de presse est suivi du signe +++ : il présente à nos yeux plus de crédibilité et de chance d'être réellement en usage. L'ethnique proposé par les étudiants est suivi du -, compte tenu des conditions du déroulement de l'enquête et d'un éventuel risque de fantaisie. L'ethnique proposé et créé par les étudiants et considéré par eux comme étant en usage dans le lieu en question est suivi du signe +. Pour être retenues sur notre liste d'ethniques, ces deux dernières catégories d'éléments de notre enquête devaient présenter au moins cinq occurrences au cours du dépouillement de l'échantillon.

Voici le résultat de cette enquête :

1. Terminaison « -i [i] » :

a) Suffixe « -ien [jẽ] »

1. Akeli	Akelien +
2. Beni	Benien ++
3. Feshi	Feshien ++
4. Fizi	Fizien -
5. (Haut) Lomami	Lomamien ++
6. Isangi	Isangien ++
7. Ituri	Iturien +
8. Kalemi	Kalemien ++
9. Kamuji	Kamijien ++
10. Kasai	Kasaien ++
11. Kipushi	Kipushien ++
12. Kisangani	Kisanganien -
13. Kolwezi	Kolwezien
14. Likasi	Likasien ++
15. Lubudi	Lubudien ++
16. Luozi	Luozien ++
17. Mahayi	Mahayien ++
18. Masisi	Massissien ++
19. Matadi	Matadien ++
20. Mbujimayi	Mbujimayien ++
21. Mobayi	Mobayien ++
22. Mushi	Mushien ++

23. Ngiri-Ngiri	Ngiri-ngirien +
24. Pangi	Pangien ++
25. Ruashi	Ruashien ++

b) Suffixe « -ois » [wa]

26. Kiri	Kirois –
27. Lushi(Lubumbashi)	Lushois ++
28. Ndjili	Ndjilois ++

II. Terminaison « -a [a] »

a) Suffixe « -ais [ɛ] »

29. Bagata	Bagatais ++
30. Businga	Busingais –
31. Idiofa	Idiofais ++
32. Kabinda	Kabindais ++
33. Kamina	Kaminais ++
34. Kananga	Kanangais ++
35. Kapanga	Kapangais +
36. Kasenga	Kasengais –
37. Kasongo-Lunda	Kasongo-Lundais +
38. Kazumba	Kazumbais +
39. (Kisangani) Boyoma	Boyomais ++
40. Lualaba	Lualabais ++
41. Lukula	Lukulais –
42. Madimba	Madimbais –
43. Masi-Manimba	Masi-mandimbais +
44. Masina	Masinais –
45. Mbandaka	Mbandakais ++
46. Mombasa	Mombasais –
47. Mongala	Mongalais –
48. Mwenga	Mwengais –
49. Ngandajika	Ngandajikais ++
50. Popokaba	Popokabakais ++
	Popolais –
51. Shabunda	Shabundais ++
52. Tanganika	Tanganikais ++
53. Uvira	Uvirais ++
54. Yahuma	Yahumais –

b) Suffixe « -ien [jẽ] »

55. Banalia	Banalien ++
56. Bandal (Bandalungwa)	Bandalien ++
57. Boma	Bomatracien ++
58. Bukama	Bukamien –
59. Goma	Gomatracien ++
60. Idiofa	Idiofien –
61. Ikela	Ikélien ++
62. Kahemba	Kahembien –

63. Kasenga	Kasengien –
64. Kazumba	Kazumbien –
65. Kimvula	Kimvulien –
66. Lingwala	Lingwalien +
67. Lualaba	Lualabien –
68. Luiza	Luizien
69. Madimba	Madimbadien ++
70. Makala	Makalien –
71. Maniema	Maniemien –
72. Moba	Mobien –
73. Mwitaba	Mwitabien ++
74. Opala	Opalien –
75. Sakania	Sakanien ++
76. Shaba	Shabien ++
77. Shada (Shabunda)	Shadien ++
78. Tshikapa	Tshikapien –
79. Watsa	Watsien ++

c) Suffixe «-ois [wa] »

80. Bukama	Bukamois ++
81. Lisala	Lisalois –
82. Lukula	Lukulois –
83. Tshela	Tshelois –

d) Suffixe « -an [ã] »

84. Bunia	Bunian –
85. Kenya	Kenyan +
86. Sakania	Sakanian –

III. Terminaison graphique « - u [u] »

a) Suffixe « - ois [wa] »

87. Bandundu	Bandundois ++
88. Bulungu	Bulungois ++
89. Gungu	Gungois ++
90. Kasangulu	Kasangulois ++
91. Kasa-Vubu	Kasavubois ++
92. Kindu	Kindois +
93. Kutu	Kutois ++
94. Kwilu	Kwilois ++
95. Lubefu	Lubefois –
96. Lubutu	Lubutois ++
97. Mbanza-Ngungu	Mbanza-ngungois ++
98. (Mwene-) Ditu	Ditois –
99. Nyunzu	Nyunzois –
100. Sankuru	Sankurois +
101. Tshimbulu	Tshimbulois ++
102. Ubundu	Ubundois ++

103. Walungu Walungois ++

b) Suffixe « - ais [ɛ] »

104. Bulungu Bulungais –
105. Irumu Irumunais ++

c) Suffixe « -ien [jẽ] »

106. Bukavu Bukavien ++
107. Kivu Kivutien ++
108. Malemba-Nkulu Malemba-Nkulien –
109. Nord-Kivu Nord-Kivutien ++
110. Rutshuru Rutshurien +
111. Sankuru Sankurien –
112. Sud-Kivu Sud-Kivutien ++

IV. Terminaison « - o [o] »

a) Suffixe « - ois a] »

113. Ango Angois +
114. Basoko Basokois +
115. Bikoro Bikorois ++
116. Bondo Bondois –
117. Bosobolo Bosobolois ++
118. Dilolo Dilolois ++
119. Inongo Inongois ++
120. Kabalo Kabalois ++
121. Kabongo Kabongois ++
122. Kibombo Kibombois –
123. Kongolo Kongolois ++
124. Lubero Luberois –
125. Manono Manonois ++
126. Monkoto Monkotois –
127. Pweto Pwetois –
128. Songololo Songololois ++
129. Zongo Zongois +

b) Suffixe « -ien [jẽ] »

130. Kwango Kwangolais ++
131. Kasongo Kasongolais ++
132. Lusambo Lusambolais –
133. Songololo Songololais –

c) Suffixe « - ais [ɛ] »

134. Kamalondo Kamalondonien –
135. Kibombo Kibombien –
136. Tshopo Tshopien –

V. Terminaison « -e [e] »

a) **Suffixe « - ais [ɛ] »**

137. Boende	Boendais ++
138. Libenge	Libengais +
139. Mai-Ndombe	Mai-Ndombais ++
140. Tshilenge	Tshilengais ++

b) **Suffixe « -ien [jɛ̃] »**

141. Befale	Befalien ++
142. Dekese	Dekesien –
143. Kambove	Kambovien ++
144. Kenge	Kengien +
145. Tshilenge	Tshilengien –
146. Walikale	Walikalien ++

c) **Suffixe « - ois [wa] »**

147. Dekese	Dekesois ++
148. Dimbelenge	Dimbelengois –
149. Matete	Matetois ++

VI. Terminaison «-t [t] »

Suffixe « - ois [wa] »

150. Kikwit	Kikwitois ++
-------------	--------------

VII. Terminaison « - n [n] »

Suffixe « - ois [wa] »

151. Kin (shasa)	Kinois ++
------------------	-----------

(Suite à la prochaine livraison)

Dr TEDANGA Ipota Bembela